RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

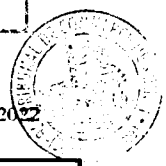
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01953
Numéro SIREN : 905 097 903
Nom ou dénomination : ABC FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2023 sous le numéro de dépôt 5174

Liasse Fiscale

27 JUIL. 2023



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2022

Désignation de l'entreprise : ABC FRANCE — 1 1 0

Adresse de l'entreprise : 259 RUE DE LA REPUBLIQUE 76120 LE GRAND-QUEVILLY — Durée de l'exercice précédent * :

Numéro SIRET * : 9 0 5 0 9 7 9 0 3 0 0 0 1 7 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 3 1 0 8 2 0 2 2

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	VA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
Immobilisations corporelles	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	35 027	AU 5 721	29 306
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
Immobilisations financières	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	2	BE	2
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	2 000	BI	2 000
	TOTAL (II)	BJ	37 029	BK 5 721	31 308
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	315 443	BU	315 443
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	119 000	BW	119 000
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	179 885	BY	179 885
	Autres créances (3)	BZ	40 305	CA	40 305
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	14 237	CG	14 237
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	668 870	CK	668 870
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	705 899	LA 5 721	700 178

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété * : Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2022

POUR COPIE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise : ABC FRANCE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(69 847)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	30 153
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	20 559
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	400 484
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	8 229
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	177 583
	Dettes fiscales et sociales	DY	18 201
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	44 969
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	670 025
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	700 178

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	658 186
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BASE Ensemble comptable - Imprimé 2050

ABC FRANCE

Annexes Légales

Annexes Légales

ABC FRANCE

ANNEXE

Période du 01/11/2021 au 31/08/2022 Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022 dont le total est de 700 177,82 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -69 847,25 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 10 mois, recouvrant la période du 01/11/2021 au 31/08/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

ABC FRANCE

Période du 01/11/2021 au 31/08/2022

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social

ABC FRANCE

ANNEXE

Période du 01/11/2021 au 31/08/2022 Aux comptes annuels présentée en EUROS

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Matériel de transport	*4 ans*

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

ABC FRANCE

ANNEXE

Période du 01/11/2021 au 31/08/2022 Aux comptes annuels présentée en EUROS

1.3 - STOCKS

Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Pour des raisins pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat a été retenu.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

ABC FRANCE

ANNEXE

Période du 01/11/2021 au 31/08/2022 Aux comptes annuels présentée en EUROS

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

ABC FRANCE

ANNEXE

Période du 01/11/2021 au 31/08/2022 Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			*29 792*
Matériel de bureau, informatique, mobilier			*5 235*
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			*35 027*
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			*2*
Prêts et autres immobilisations financières			*2 000*
TOTAL			*2 002*
TOTAL GENERAL			*37 029*

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport			*29 792*	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			*5 235*	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			*35 027*	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			*2*	
Prêts et autres immobilisations financières			*2 000*	
TOTAL			*2 002*	
TOTAL GENERAL			*37 029*	

ABC FRANCE

ANNEXE

Période du 01/11/2021 au 31/08/2022 Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers				
Matériel de transport		*4 333*		*4 333*
Matériel de bureau, informatique, mobilier		*1 388*		*1 388*
Emballages récupérables et divers				
TOTAL		*5 721*		*5 721*
TOTAL GENERAL		*5 721*		*5 721*

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales,agencements,constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers					
Matériel de transport	*4 333*				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	*1 388*				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	*5 721*				
TOTAL GENERAL	*5 721*				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

ABC FRANCE

ANNEXE

Période du 01/11/2021 au 31/08/2022 Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	*2 000*		*2 000*
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	*179 885*	*179 885*	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	*1 100*	*1 100*	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	*39 205*	*39 205*	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	*222 191*	*220 191*	*2 000*
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	*20 559*	*8 720*	*11 839*	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	*177 583*	*177 583*		
Personnel et comptes rattachés	*1 077*	*1 077*		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	*312*	*312*		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	*16 321*	*16 321*		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	*492*	*492*		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	*400 484*	*400 484*		
Autres dettes	*44 969*	*44 969*		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	*661 796*	*649 957*	*11 839*	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	*26 297*			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	*5 739*			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

ABC FRANCE

ANNEXE

Période du 01/11/2021 au 31/08/2022 Aux comptes annuels présentée en EUROS

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

6.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	*94 360*
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	*94 360*

6.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	*2 484*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*90 879*
Dettes fiscales et sociales	*459*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	*93 822*

6.3 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice		
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice	*100 000*	*1,00*
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	*100 000*	*1,00*

Commentaires:

« **ABC FRANCE** »
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 Euros
Siège social : 259 Rue de la République
76120 LE GRAND QUEVILLY

905 097 903 RCS ROUEN

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 28 FEVRIER 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022

QUATRIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à **-69 847,25 Euros** de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	-69 847,25 Euros
➢ En totalité au compte « Report à nouveau », soit	-69 847,25 Euros

L'associée unique constate que, compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, l'associée unique devra, conformément aux dispositions des articles L. 227-1 et L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution de la Société, dans les quatre mois à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Présidente

« **ABC FRANCE** »
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 Euros
Siège social : 259 Rue de la République
76120 LE GRAND QUEVILLY

905 097 903 RCS ROUEN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN
Acte déposé le :

27 JUIL. 2023

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 28 FEVRIER 2023

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2022

QUATRIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à **-69 847,25 Euros** de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	-69 847,25 Euros
➢ En totalité au compte « Report à nouveau », soit	-69 847,25 Euros

L'associée unique constate que, compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, l'associée unique devra, conformément aux dispositions des articles L. 227-1 et L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution de la Société, dans les quatre mois à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Présidente